

---

## **Vaccin conjugué contre le méningocoque de souche C : enfants de 12 ans (en 7<sup>e</sup> année) ou jeunes de 15 à 19 ans**

---

Cette feuille de renseignements est publiée à titre d'information seulement. Elle ne remplace en aucun cas les conseils, diagnostics et traitements médicaux. Consultez toujours un professionnel de la santé quand votre état de santé vous préoccupe ou avant d'apporter des changements à votre alimentation, mode de vie ou traitement.

### **Qu'est-ce que la méningococcie invasive ?**

La méningococcie invasive est une maladie grave causée par une souche particulière de bactérie appelée *Neisseria meningitidis*. Il existe plusieurs souches (sérogroupes) de cette bactérie, les plus courantes étant les souches A, B, C, W-135 et Y.

### **Comment attrape-t-on la méningococcie invasive?**

La bactérie responsable de la méningococcie invasive vit parfois naturellement dans l'organisme, en particulier sur la paroi arrière du nez et de la gorge, sans que l'on ne ressente de symptômes. Jusqu'à 10 p. 100 des membres de la population peuvent en devenir porteurs à tout moment mais elle reste inactive chez la plupart d'entre eux. Elle se transmet par les gouttelettes de salive projetées dans l'air lorsque l'on tousse ou éternue. Elle se propage aussi lorsque l'on embrasse une personne et lorsque l'on porte à sa bouche des articles infectés, par exemple une paille, une bouteille de boisson, une cigarette, une brosse à dents ou un rouge à lèvres.

### **Quels sont les symptômes de cette maladie?**

La méningococcie invasive afflige souvent des personnes en bonne santé, peu importe leur âge. Les personnes infectées deviennent très malades en peu de temps.

Elle peut entraîner une infection grave du sang (septicémie) et des membranes recouvrant le cerveau et la moelle épinière (méningite).

Parmi les symptômes de la septicémie, citons la fièvre, les frissons, l'éruption cutanée, la baisse de la tension artérielle et l'apparition de taches bleuâtres foncées sur les bras et les jambes. Les symptômes de la méningite incluent la fièvre, les maux de tête, la confusion et la raideur dans la nuque.

### **Qu'est-ce que le vaccin conjugué contre le méningocoque de souche C?**

Le vaccin conjugué contre le méningocoque de souche C offre une protection contre les maladies attribuables à la méningococcie invasive causée par la souche C de la bactérie et ses complications.

### **Qu'est-ce que la souche C de la bactérie?**

La souche C est une souche particulière de la bactérie responsable de la méningococcie invasive qui peut entraîner des complications graves et à long terme, voire la mort. Chez les personnes infectées, elle peut causer des cicatrices cutanées, la surdité et des problèmes rénaux ou nécessiter une amputation.

### **Ce vaccin protège-t-il contre les autres souches de la bactérie?**

Ce vaccin ne protège que contre la méningococcie invasive attribuable au méningocoque de la souche C, la *Neisseria meningitidis*. Il ne protège pas contre la maladie lorsqu'elle est causée par d'autres souches de cette bactérie, ni par d'autres microorganismes

entraînant une méningite (infection des membranes qui recouvrent le cerveau et la moelle épinière) ou de la septicémie (infection du sang).

### **Pourquoi importe-t-il d'administrer un vaccin conjugué contre le méningocoque de souche C?**

La bactérie de la souche C est pratiquement à elle seule responsable des foyers localisés et des épidémies de méningococcie invasive dans les écoles et collectivités. En Ontario, on a recensé de nombreux cas de méningococcie invasive attribuable à cette bactérie chez les adolescents et les jeunes adultes.

### **Qui a droit à ce vaccin gratuit?**

Les personnes qui ont eu un contact étroit avec une personne atteinte de la méningococcie invasive de souche C sont les plus vulnérables aux infections. Elles peuvent déjà recevoir le vaccin conjugué gratuitement.

Les enfants âgés de 12 ans (habituellement en 7<sup>e</sup> année) et les jeunes de 15 à 19 ans peuvent obtenir ce vaccin gratuitement. Il en va de même des personnes malades à risque élevé, peu importe leur âge, que la maladie rend plus vulnérables à la méningococcie invasive.

### **Qui ne doit pas recevoir ce vaccin?**

Les personnes allergiques au vaccin ou à tout composant de ce vaccin, ainsi que celles ayant eu auparavant une réaction anaphylactique à la suite de son administration, ne devraient pas se faire vacciner.

L'innocuité du vaccin durant la grossesse n'a pas été documentée.

**Vous devriez toujours discuter des avantages et des risques liés à l'administration de tout vaccin avec vos parents, votre médecin ou infirmière praticienne ou intervenant du bureau de santé publique local.**

### **Le vaccin a-t-il des effets secondaires?**

La plupart des réactions ont tendance à être bénignes et peuvent inclure une douleur, des rougeurs, des démangeaisons ou une éruption au point d'injection. Citons au nombre des autres effets secondaires les maux de tête, les étourdissements et les nausées.

Les réactions graves au vaccin sont très rares.

### **Signalez tout effet secondaire ou réaction grave au vaccin à vos parents, à votre médecin ou infirmière praticienne ou à votre bureau de santé publique local.**

Appelez votre médecin ou infirmière praticienne si vous éprouvez l'un des symptômes suivants dans les trois jours suivant la vaccination :

- urticaire
- enflure de la bouche et de la gorge
- difficulté à respirer, enrouement ou respiration sifflante
- forte fièvre (plus de 40° C ou 104° F)
- convulsions ou crises d'épilepsie
- toute autre réaction grave au vaccin.

### **À qui devrais-je adresser mes questions?**

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec votre médecin ou infirmière praticienne ou appelez votre bureau de santé publique local.

### **Comment consigner les vaccins que j'ai reçus?**

Lorsque vous recevez un vaccin, assurez-vous de mettre à jour votre dossier d'immunisation personnel (appelé parfois « carte jaune »). Gardez-le dans un endroit sûr! Il se peut que l'on vous le réclame au moment de vous inscrire à l'université ou au collège.

## **Renseignements supplémentaires**

Pour obtenir des renseignements sur les services  
et les ressources de santé :

[www.health.gov.on.ca/indexf.html](http://www.health.gov.on.ca/indexf.html)

Pour obtenir des conseils et des renseignements  
pratiques :

[www.SanteOntario.com](http://www.SanteOntario.com)

Ligne INFO : 1 877 234-4343, sans frais en  
Ontario

ATS : 1 800 387-5559

Télesanté Ontario : 1 866 797-0000

ATS : 1 866 797-0007

English version available at :

1-877-234-4343, TTY: 1-800-387-5559

Web: [www.HealthyOntario.com](http://www.HealthyOntario.com)